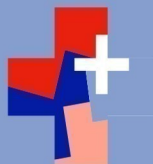




PRÉFÈTE
DE LA NIÈVRE

Liberté
Égalité
Fraternité

SERVICES
PUBLICS+



LA TRANSPARENCE SUR LES
RÉSULTATS DE VOS SERVICES PUBLICS

Centre d'Expertise et des Ressources des Titres (CERT)
de Bourgogne-Franche-Comté
Carte nationale d'identité (CNI) et Passeport (PSP)

Au 13/04/26, votre CERT
traite les demandes
recueillies le :

03/04

Nombre de demandes
de CNI et Pass. validées
par le CERT au cours
de la semaine du 07/04 (2) :

4 391

Nombre de demandes
de CNI et Pass. à valider
par le CERT à ce jour (4) :

7 823



Délai moyen de remise
des titres CNI-PSP (1) :

16 jours



Délai d'instruction
au sein du CERT (3) :

10 jours



Délai moyen de
fabrication, colisage
et transport (5) :

6 jours

Données indicatives du CERT à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté :

- (1) Délai entre la date de réception par le CERT de la demande dématérialisée faite en mairie ou France Services et la date de réception du titre à la mairie ou en France Services
- (2) Nombre de demandes recueillies en mairie ou France Services ayant fait l'objet d'une validation par le CERT
- (3) Délai entre la date de réception de la demande et la date de validation par le CERT
- (4) Nombre de demandes recueillies en mairie ou France Services en attente de traitement par le CERT
- (5) Délai entre la date de validation par le CERT et la date de réception du titre en mairie ou France Services